

**CONCOURS EXTERNE DE CONTRÔLEUR
DES FINANCES PUBLIQUES DE DEUXIÈME CLASSE**

ANNÉE 2024

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures – Coefficient : 3

Le candidat traitera le présent sujet correspondant à l'option formulée dans son dossier d'inscription :

– Résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

NOTE AUX CANDIDATS

→ Passation de l'épreuve :

1. Sur les copies :

- vous devrez **composer lisiblement sur les copies avec un stylo foncé** : bleu ou noir. Toute copie illisible lors de la numérisation du fait d'une encre trop claire **ne sera pas corrigée (l'usage de stylo à encre effaçable est fortement déconseillé)** ;
- l'usage du surligneur et des stylos de couleurs est interdit ;
- pour toute correction, il est recommandé de privilégier **un correcteur type ruban** plutôt que liquide.

2. Vous devrez numéroter votre composition correctement dans l'encadré en haut de la copie.

Chaque numérotation doit contenir le numéro de la feuille et le nombre total de feuilles de votre composition. (Ex : 01/05 ; 02/05 ... 05/05).

3. Vous devrez, sur chaque feuille A3, remplir en **MAJUSCULES** toutes vos informations d'identification : Nom de naissance, Premier prénom, Numéro de candidature, rempli de gauche à droite, et Date de naissance.

Nom de naissance :	N	O	M																				
Premier prénom :	P	R	E	N	O	M																	
Numéro candidature :	0	0	0	0	1	2	3	4															
Né(e) le :	0	1	/	0	7	/	1	9	9	2													
(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)																							
(Remplir cette partie à l'aide de la notice)																							
Concours / Examen : CONTROLEUR EXTERNE										Session : 2024													
Epreuve n° : 2										Matière : Matière choisie à l'inscription													
CONSIGNES																							
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES. - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. - Numéroté chaque feuille A3 dans le cadre à droite et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre. - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.																							
															Feuille : <table border="1"><tr><td></td><td></td></tr></table> / <table border="1"><tr><td></td><td></td></tr></table>								

4. Il ne doit pas y avoir de rature dans le pavé d'identification. Si nécessaire, vous pouvez demander une feuille vierge au responsable de salle.

5. Vous devrez composer uniquement sur les supports de composition officiels de l'épreuve : les feuilles de format A3 comportant le bandeau d'identification.

6. Notez que dans tous les cas, les feuilles ne doivent être ni découpées, ni agrafées, ni collées.

Les copies sont anonymisées lors des opérations de scannage. Ainsi, les correcteurs n'ont aucune information sur l'identité du candidat.

→ Lors de la collecte des copies :

Vous devrez rendre **uniquement les feuilles de composition officielles**. Tout autre support (sujet, brouillon) sera écarté de la correction.

SUJET

COMPTABILITÉ PRIVÉE

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture, une règle, un correcteur, des surligneurs et le matériel spécifique ci-après.

Les matériels autorisés sont les suivants :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;*
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » ;*
- le plan comptable (non photocopié), normé et non annoté ni surligné, comportant uniquement la liste des comptes sans les documents de synthèse.*

Ce sujet comporte 4 exercices, indépendants les uns des autres.

Vous traiterez l'ensemble des exercices dans l'ordre choisi.

EXERCICE 1

La société VEL'LOC exerce une activité de ventes de vélo. Elle réalise également des prestations de service au titre d'une activité de locations de vélo et d'une activité de réparation de vélo.

Elle est implantée en France. La société n'a formulé aucune option au titre de la TVA et est soumise au taux normal de 20 %.

La société VEL'LOC est soumise au régime réel normal au titre de la TVA et de l'IS.

Travail à effectuer

Comptabilisez au livre-journal de la société les opérations ci-dessous.

1/ Le 05/05/N : Achats de vélos auprès du fournisseur marseillais SAROULE 15 000 € HT.

2/ Le 07/05/N : Réception d'un acompte par virement du client HINO pour 350 € versé au titre d'une vente d'un vélo électrique d'une valeur de 3 500 €.

3/ Le 11/05/N : Facture pour la réparation d'une batterie de vélo électrique au client allemand PINOTALEN 2 100 €. Le client vient récupérer la batterie dans les ateliers de la société VEL'LOC et règle sa facture immédiatement par carte bleue pour 2 100 €.

4/ Le 18/05/N : Facture de ventes de vélo d'un montant de 23 000 € au groupe de coureurs cyclistes professionnels TVSUIS établi en Suisse. Des frais de transport sont également facturés pour un montant de 450 €.

5/ Le 19/05/N : Un devis est adressé au groupe français de coureur cycliste POOLYDORE au titre de l'achat d'un lot de 2 vélos d'un prix unitaire de 8 500 € HT. Le devis mentionne une réduction commerciale de 5 % ainsi qu'un escompte de règlement de 2 % en cas de paiement anticipé.

Le même jour, POOLYDORE accepte le devis et règle le prix de la commande.
Après réception du devis accepté et d'une preuve de règlement, une facture est émise le même jour.

6/ Le 20/05/N : Achats de pièces détachées auprès du fournisseur suédois KRIS'ROLL pour 27 000 SEK. Les marchandises sont payées à réception, le 28/05/N.

Cours SEK / € :

au 20/05/N : 1 € = 11,70 SEK

au 28/05/N : 1 € = 12,90 SEK

7/ La société VEL'LOC dispose d'un crédit de TVA de 1 500 € suite à la déclaration déposée au titre d'avril N.

Comptabilisez la TVA à déclarer et à liquider au titre du mois de mai N, sachant que VEL'LOC souhaite maximiser sa trésorerie.

La société dispose-t-elle toujours d'un crédit de TVA ? Si oui, à combien s'élève-t-il ?

EXERCICE 2

1/ La société PHARM&CIE a acquis un nouvel outil industriel d'une valeur de 10 000 000 € le 01/07/N.

Ce nouvel outil est constitué des éléments suivants :

Bâtiment industriel : 8 250 000 €

Terrain : 1 750 000 €

Elle envisage des coûts de démantèlement s'élevant à 1 250 000 € au titre d'une obligation de dépollution.

Elle souhaite amortir cet outil sur une durée de 20 ans, en mode linéaire.

L'achat n'a pas été soumis à TVA.

La mise en service a été réalisée le 01/11/N.

Comptabilisez les écritures initiales relatives à l'acquisition de l'immobilisation ainsi que les écritures d'inventaire.

2/ La société envisage de financer cet ensemble industriel par un prêt. La banque FLOUZIER lui propose un prêt dont les modalités de remboursement sont soit in fine, soit à amortissement constant, soit à annuités constantes (montant annuité = 2 214 813,73 €).

Expliquez les différences au comptable de PHARM&CIE, présentez les avantages et inconvénients ainsi que le coût et le tableau d'amortissement de chaque solution.

Le taux d'intérêt de l'emprunt est de 3,5 % accordé le 01/06/N sur une durée de 5 ans. La première annuité est prélevée le 01/06/N+1.

3/ La société PHARM&CIE a également acquis une ligne d'emballage pour 150 000 € le 01/12/N, cet achat est directement mis en service à cette date.
Les frais d'installations s'élèvent à 35 000 € HT et ont été comptabilisés de la manière suivante :

Comptes		Libellé Compte	Montant	
Débit	Crédit		Débit	Crédit
		<i>Le 01/12/N</i>		
6241		Transports sur achats	10 000,00	
622		Rémunérations d'intermédiaires	25 000,00	
	404	Fournisseur d'immo : UK INSTALL		35 000,00

Cette ligne de production sera amortie sur 10 ans de manière linéaire.

Comptabilisez les écritures d'inventaire ainsi que le tableau d'amortissement de la machine.

4/ À la fin de l'année N+3, la société PHARM&CIE se rend compte que le système de tri des rouleaux emballés est moins performant qu'attendu. Compte tenu de ce dysfonctionnement, la société estime à cette date la valeur d'usage de ce matériel à 115 000 €. Son estimation est à 110 000 € en N+4.

Comptabilisez les écritures au titre de N+3 et de N+4. Justifiez, en vous référant aux principes comptables relatifs à la valorisation des immobilisations.

5/ Au titre de l'année N, un début d'incendie s'est déclaré dans un des entrepôts de la société PHARAMA&CIE.

Les matériels informatiques d'une valeur brute de 17 500 € et d'une valeur nette de 12 000 € ont été totalement endommagés. Comptabilisez les écritures d'inventaire.

6/ Le 15/12/N, la société a reçu un courrier de son assurance lui faisant part de son accord pour le remboursement d'un montant de 8 250 €. Toutefois, le paiement n'est toujours pas encaissé par la société PHARMA&CIE. Comptabilisez les écritures d'inventaire et justifiez. À quels principes comptables se réfèrent-elles?

7/ Quel est le résultat exceptionnel dégagé par la société ?

EXERCICE 3

La société HAIR'PACE souhaite analyser l'équilibre financier de sa structure avant d'envisager la rénovation du salon de coiffure.

Voici le bilan de la société :

ACTIF	N			N-1	PASSIF	N	N-1
	Brut	Amort/dépré	Net				
Fonds de commerce	235 000		235 000	235 000	Capital	7 500	7 500
Matériel	68 000	54 400	13 600	12 800	Réserves	110 000	78 000
					Résultat de l'exercice	84 575	68 913
Total I	303 000	54 400	248 600	247 800	Total I	202 075	154 413
					Provisions pour risques	17 800	
					Total II	17 800	0
Stock	3 900	400	3 500	2 975	Dettes bancaires (1)	40 000	55 774
Banque	28 000		28 000	13 568	Dettes fournisseurs	2 500	41 910
Caisse	275		275	1 089	Personnel	18 000	13 335
Total II	32 175	400	31 775	17 632	Total III	60 500	111 019
TOTAL	335 175	54 800	280 375	265 432	TOTAL	280 375	265 432

(1) dont concours bancaires courant : 5 000 € en N ; 12 000 € en N-1

Le montant des amortissements en N-1 est de 49 750 €. Il n'y a pas de dépréciation constatée au titre de cet exercice N-1.

1/ Complétez le tableau ci-dessous (à recopier sur votre copie) :

	N	N-1		N	N-1
Emplois stables			Ressources stables		
Actif circulant d'exploitation			Passif circulant d'exploitation		
Trésorerie Actif			Trésorerie Passif		

2/ Déterminez le FRNG, le BFR et la Trésorerie nette pour N et N-1. Commentez. Quelle relation existe-t-il entre ces 3 indicateurs ?

EXERCICE 4

La société JAMBON BON a été sollicitée par un nouveau client pour la production de 150 000 barquettes annuelles.

Si elle veut répondre à cet appel d'offre, elle doit investir dans un nouvel outil d'emballage d'un montant de 139 500 €.

En effet, sa capacité de production de 525 000 barquettes annuelles est déjà utilisée pour fournir ses clients historiques à hauteur de 85 %.

Le prix cible proposé par le client est de 3,27 €/ barquette.
Le coût variable d'une barquette est de 2,58 €.

L'activité actuelle de la société, avant réponse à l'appel d'offre, permet de couvrir les coûts indirects de la société JAMBON BON qui s'élèvent à 75 000 €. Elle réalise en effet un CA de 1 793 925 €.

Ses coûts directs sont de 1 163 000 €.

1/ Définissez : coûts direct, indirect, fixe et variable. Illustrez avec des exemples.

2/ La société doit-elle répondre à cette offre commerciale ? Développez votre réponse.

